



Problème double prélèvement

Par **RABILLER**, le **07/01/2008** à **17:03**

après restructuration prêt par bnpinvestimmo, il était prévue 303 euros sur salaire par cession plus 226 euros sur ccp pour arriver à une mensualités de 529euros.
Le premier mois la bnp à prélever 529 euros en plus des 303 euros de la cession sur salaire.
Après contact téléphonique ils répondent que cette pratique est courante chez eux.
Car la dans la majorité des cas la cession met deux mois à ce mettre en place.
Dans mon cas la cession c'est mis en place tous de suite, il ne veulent pas rembourser le trop perçu et maintiendrons le prélèvement de 529 euros en plus de la cession 303 euros le mois suivant.
Qu'elle recours.
en vous remerciant d'avance